

15 mars 1999, Barcelone

Allocution devant la Chambre de commerce de Barcelone

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences,

Chers amis,

C'est avec une satisfaction toute particulière que le gouvernement du Québec vous accueille aujourd'hui à proximité des locaux qui abriteront désormais la représentation du Québec à Barcelone. C'est toujours avec joie que l'on reçoit ses amis chez soi, même si nous sommes loin des rives du Saint-Laurent et d'un hiver qui s'achève. Mais, au-delà de ces contrastes, il existe de nombreuses réalités qui expliquent que Catalans et Québécois se retrouvent aujourd'hui pour célébrer une relation que la présence physique du Bureau du Québec vient concrétiser. Je tiens, en premier lieu, à rappeler la présence catalane au Québec, qui remonte loin dans notre histoire.

En effet, de glorieuses pages de l'histoire de la Nouvelle-France ont été écrites par des membres catalans de régiments comme le Royal Roussillon, dont les hauts faits ont marqué le continent nord-américain au XVIII^e siècle. Cette présence est sans doute à l'origine de la dénomination de plusieurs lieux au Québec, comme le Canton de Catalogne près de Rimouski, au sud-est de Québec. Plus récemment, des Catalans intrépides se sont installés au Québec, où leur contribution à divers domaines de la vie collective a été tout à fait significative. Vous avez pu constater, Monsieur le Président, la puissance et l'impact de l'œuvre du sculpteur Jordi Bonnet, dont les créations ornent plusieurs lieux importants au Québec. C'est le cas au Grand Théâtre de Québec et à une école polyvalente dans la circonscription de Jonquière, que je représente à notre Assemblée nationale. Au cours des dernières décennies, des médecins d'origine catalane ont contribué de manière remarquable au développement du réseau médical québécois. La présence des Catalans au Québec a donc été un facteur très positif pour le développement de la société québécoise. Je puis espérer qu'à sa façon, la présence en Catalogne de ce bureau contribuera au développement de nos échanges économiques.

Depuis l'ouverture de la première représentation moderne du Québec à New York, en 1940, le monde a énormément changé. La croissance exponentielle des moyens de communication, l'interdépendance de plus en plus marquée entre sociétés et la globalisation des marchés ont transformé les besoins des gouvernements en ce qui concerne leur représentation. Le Québec a réagi en conséquence, en adaptant son réseau étranger aux nouvelles réalités du XXI^e siècle. Le Bureau de Barcelone est l'un des exemples de cette adaptation. Doté de moyens relativement modestes, il est cependant bien équipé en matière de technologies et, surtout, en matière de ressources humaines, pour relever les défis que le gouvernement lui a signifiés.

Ce bureau sert d'abord et avant tout d'antenne, c'est-à-dire qu'il doit à la fois capter et émettre. Capter, en saisissant ce qu'il y a de significatif dans son environnement pour la formulation et la mise en œuvre de notre action internationale; émettre, pour s'assurer que les Catalans aient une vision exacte de ce qu'est le Québec d'aujourd'hui. Son travail s'insère dans une trame de ressources avec, au cœur, le ministère des Relations internationales, mais comprenant aussi plusieurs autres ministères, organismes publics et parapublics. Le chef du Bureau est notre porte-parole auprès des nombreux interlocuteurs potentiels du territoire couvert; il est aussi interprète, auprès du Québec, des réalités qui l'entourent. À l'intérieur d'un mandat d'intervention et d'écoute, il doit contribuer efficacement à la réalisation de ce que les gouvernements entendent réaliser. Dans le cas du Bureau de Barcelone, la voie de ce qu'il y a à faire est tracée, en premier lieu, par les orientations arrêtées conjointement lors de votre visite au Québec, en 1996, Monsieur le Président.

Les accords qui nous lient, en matière économique mais aussi dans d'autres domaines comme la culture et les affaires institutionnelles, donnent lieu actuellement à un déploiement d'activités d'un intérêt mutuel. Le Bureau constituera un maillon important pour la mise en œuvre de la coopération bilatérale. Mais, je le rappelle, le mandat le plus important du Bureau est de nature économique. Vous avez toujours insisté, à juste titre, Monsieur le Président, sur la nécessité de privilégier l'effort en commun pour développer des liens entre entreprises catalanes et québécoises. Aucune relation entre peuples ne peut s'établir de manière durable si une réalité économique significative ne la soutient. La géographie, l'histoire et les contextes de vie de chacun de nos peuples n'ont pas toujours favorisé l'éclosion de ces liens. Les similitudes indéniables qui existent entre nos deux sociétés doivent cependant être mises au service de cette entreprise commune que les conditions d'aujourd'hui ne manquent pas de favoriser. Au sein de l'Europe, les Catalans font figure d'entrepreneurs sachant tirer parti des nouveaux espaces et des nouvelles réalités que la construction européenne leur offre. Il en est de même pour les gens d'affaires québécois, qui démontrent, à l'échelle du continent nord-américain, un goût d'entreprendre et de vendre qui a abouti à des résultats considérables en matière d'exportations et de savoir-faire. Nos horizons économiques respectifs englobent désormais le marché de l'ensemble des Amériques; le déploiement de vos entreprises en Amérique du Sud et notre volonté de faire des prochaines années la décennie des Amériques, créent des convergences qu'il faut savoir exploiter tous les deux. La force de la présence des entreprises québécoises en Europe, en matière d'investissements, et l'activité semblable de vos entreprises dans la zone méditerranéenne créent d'autres possibilités de travailler ensemble.

Les Catalans travaillent, en premier lieu, dans l'espace économique espagnol. L'Espagne fait preuve d'un dynamisme économique exemplaire depuis qu'elle a renoué avec la démocratie. Pour les entreprises québécoises œuvrant à l'échelle de l'Europe, l'Espagne constitue une nouvelle frontière qui interpelle leur dynamisme. Il y a encore énormément de travail à faire avant que se concrétise le potentiel considérable que recèlent, pour le Québec, les économies de la péninsule ibérique. D'où le mandat économique, à l'échelle de l'Espagne et aussi du Portugal, autre pays qui fait preuve de progrès énormes depuis vingt ans. La tenue d'un séminaire réunissant des entreprises du secteur énergie préfigure le type d'activités qu'il y aura lieu d'organiser au cours des prochaines années. Je tiens à saluer, à ce propos, les ministres québécois et catalans, de même que les représentants d'entreprises qui travaillent depuis ce matin sur le dossier de l'énergie.

Voici donc esquissé, Monsieur le Président, l'essentiel de ce que ce bureau aura à réaliser au cours des prochaines années. Je sais que le Québec pourra compter sur l'amitié et l'appui de la Généralité dans l'accomplissement de ce mandat.

Je tiens à vous remercier pour le soutien dont vos collaborateurs et vous-mêmes avez fait preuve jusqu'ici, sans lequel l'implantation de ce bureau n'aurait pas été possible. Je m'en voudrais aussi de ne pas faire état de la compréhension et de l'appui que les autres autorités impliquées dans cette initiative, que ce soit à Madrid, à Ottawa ou à Montréal, ont démontrés. Je crois que tous ont compris que le geste posé par le gouvernement du Québec en ouvrant ce bureau servait de manière tangible les intérêts de l'ensemble des intervenants.

Il me reste à souhaiter à Monsieur Gaudreau, à ses collaboratrices et à ceux qui les appuient à Québec beaucoup d'énergie et d'ardeur au travail dans la réalisation du mandat du Bureau.

À espérer enfin que nous pourrons nous retrouver dans quelques années pour constater que le Bureau du Québec à Barcelone aura été un outil efficace au service de l'ensemble de nos relations.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention.